Le Zeybu2Claix
1 Allée du souvenir Français
38640 Claix

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 25 NOVEMBRE 2024

ORDRE DU JOUR

1. **Emargement de la liste des** présents et vérification des mandats
2. **Désignation du président de** séance et du secrétaire de séance
3. Rapport **moral 2023-2024** présenté par la présidente et vote du rapport moral
4. Rapport ***financier 2023-2024*** *présenté par le trésorier et approbation des* **comptes**
5. **Election du CA et du bureau pour** l'année 2024-2025
6. **Questions diverses**

1.Emargement de la liste des présences et vérification des mandats

La liste de **présence (en annexe) fait état** de la présence de 12 membres physiquement **présents et de 6 membres représ**entés (pouvoirs en annexe) soit 18 *adhérents*, ***représentants 44 % de l'ensemble*** des 43 *adhérents à jour de leur* cotisation pour **l'exercice. Les pouvoirs ont été dument** remplis

Les statuts **ne prévoyant pas de quorum, l'assemblée** est apte à délibérer

2.Désignation du président de séance et du secrétaire

le président **de séance désigné est : Catherine CHERRIER**

la secrétaire **de *séance désignée* est : *Isabelle* THIRION**

3.Rapport moral présenté par la présidente

- **Les marchés**

Ils ont toujours lieu dans la salle du centre social «La Cascade», la préparation se fait dès le matin et la distribution de 17 à 19 heures. Le rythme des marchés ne change pas : **1 marché tous les 15 jours** (jour de distribution le jeudi) sauf en cas de jours fériés.

- Les Réservations:

Pour rappel: les réservations sont sur deux marchés, qui se font:

- Pour la viande de bœuf et de veau Bio du samedi suivant le marché pendant 6 jours, jusqu'au jeudi à 20 heures.
- Pour le reste des produits: du mercredi suivant le marché pendant 5 jours jusqu'au dimanche à 20 heures.

Un mail d'ouverture vous est précédemment envoyé, pour chaque marché. Pour ceux qui n'ont pas internet, le CCAS grâce à l'accès du point informatique, peut vous aider pour la prise des commandes.

- Le Solidaire:

Pour rappel, la règle de répartition du montant de la vente solidaire des marchés est de:

- **80%** reversés au compte du Zeybu solidaire, géré par le CCAS Mme Anna CHARRA et Mme Marie CHIEUX.
- Cette somme est ensuite répartie selon les besoins de chaque bénéficiaire identifié par leurs soins (et qui surtout restent anonymes).
- **20%** gardés par l'association pour ses propres dépenses (afin de permettre de régler les petites fournitures administratives, l'assurance de l'association, la maintenance informatique et l'évènementiel).

Le nombre des bénéficiaires en fin d'exercice est à un niveau équivalent à celui du *début de l'exercice soit : 5 familles et 4 personnes seules au 30 Septembre 2023.*

- Les Bénévoles:

Les marchés ne peuvent se dérouler correctement qu'à la condition d'avoir un nombre suffisant de bénévoles. Sans compter tout le travail de préparation (mise à jour des prix des tarifs de catalogues, mails aux adhérents, arrêt des commandes, et envoi de celles-ci aux producteurs) et tout ceci avant même le marché du jeudi. Et après le marché, le contrôle de la trésorerie, l'état des stocks etc... Le fonctionnement est sans relâche, à peine un marché terminé qu'un nouveau se met en place.

Nous fonctionnons avec un petit noyau de bénévoles très motivés et très fidèles, mais il serait bien de pouvoir élargir ce noyau. C'est l'occasion de faire appel à celles et ceux qui ont un peu de temps libre, afin de rejoindre et étoffer notre équipe de bénévoles. Les tâches ne manquent pas et quel que soit la disponibilité que vous pouvez nous donner, elle sera fortement appréciée.

La préparation du marché débute salle de la Cascade les jeudis matin 8 h 30 et se termine le soir vers19 h 30. La journée est découpée en trois temps: matin mise en place de la salle, réception des producteurs (sur la journée) avec préparation des paniers des adhérents, l'après-midi (saisie des livraisons et corrections des poids et prix sur informatique à chaque adhérent), et la fin d'après-midi pour la livraison-vente, le rangement et le nettoyage complet de la salle. Vous pouvez faire le choix de venir seulement, sur un des trois temps en fonction de vos possibilités.

- **Le logiciel de passation de commande Zeybux**

Une action est lancée avec nos amis du Zeybu d'Eybens pour renouveler le logiciel de passation de commande «le Zeybux». Plus de détail vous seront donnés dans les questions diverses.

Approbation du rapport moral
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 18

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

4.Rapport financier présenté par le trésorier

Rapport financier Exercice 2023-2024

Trésorerie	**Début d'exercice**	**Fin d'exercice**
Date de l'arrêté	1/10/2023	30/9/2024
Compte courant	5 487,14 €	4 006,81 €
Livret bleu	3 048,78 €	5 096,23 €
Caisse liquide	116,77 €	64,63 €
Créances adhérents	15,73 €	10,58 €
Crédit bénéficiaires		-517,64 €
Dettes fournisseurs	-1 975,88 €	-541,58 €
Compte solidaire	-1 231,86 €	-1 050,00 €
Total disponible	5 460,68 €	7 069,03 €
Stock	648,55 €	502,55 €
Total général	6 109,23 €	7 571,58 €
Ecart		**1 462,35 €**

Compte de résultat	**Recettes**	**Dépenses**
Ventes aux adhérents	34 071,32 €	
Cotisations adhérents	349,00 €	
Annulation dette producteur	1 165,80 €	
Achats aux producteurs		30 969,81 €
Versement compte solidaire		3 808,00 €
Abondement CCAS	900,00 €	
Subvention conseil départemental		
Achats fournitures		78,19 €

Achats équipements		
Assurance		117,05 €
Frais bancaires		56,76 €
Intérêts livret bleu	96,23 €	
Frais de déplacements		
Frais de représentation	70,00 €	58,84 €
Frais de réception		112,51 €
Hébergement sites		68,69 €
Droits d'usage logiciel Zeybux		77,20 €
Divers	157,05 €	
	36 652,35 €	35 347,05 €
Balance du compte		**1 462,35 €**
	36 809,40 €	36 809,40 €

Le bilan de trésorerie fait apparaître un accroissement très important de la trésorerie en fin d'exercice. Ceci est du essentiellement (1165,80€ sur les 1462,35€) au basculement de la dette producteur que nous avions vis à vis de Béchet (LePrince SAS) dans la trésorerie
disponible.
Concernant le compte de résultat on note
- que le montant des ventes aux adhérents couvre sensiblement le montant des achats aux producteurs + la dotation au compte solidaire
- la modicité des frais divers de l'exercice (499,24€) largement couverts par le total des 20 % du solidaire + le montant des adhésions. Aucun frais de déplacement remboursés cette année, 2 ans de droits d'usage du logiciel Zeybux pris en compte.
- Les frais de représentation. Il s'agit du cadeau de départ en retraite d'Anna Charra. Le montant des participations des adhérents excède le montant du cadeau ce qui explique le solde positif de cette ligne
- Les frais de réception couvrent les emballages cadeaux pour les adhérents à l'occasion du marché de Noël et la participation au repas des bénévoles.

Le montant de la trésorerie en fin d'exercice permet d'envisager une dotation supplémentaire au solidaire soit dans le cadre de l'aide alimentaire classique soit pour des demandes particulières. Les modalités de ces dotations spécifiques restent entièrement à définir conjointement avec l'équipe de l'Espace de Vie Sociale (EVS).

Approbation du rapport financier
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 18

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

5. Election du CA et du bureau pour l'année 2024-2025
La liste des candidats au conseil d'administration soumise au vote est la suivante:

AUDREN Dominique
BERTRAND Chantal
CHERRIER Catherine
FICHOT Catherine
LEPINGLE Danièle
LOMBARD-REY Catherine
MAUME Marie-Christine
RICHARD Dolorès
RONIN Anne-Marie
THIRION Isabelle
VILLETON-PACHOT Jean-Pierre

Election du conseil d'administration
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 18
Le Conseil d'administration est voté à l'unanimité

Le conseil d'administration, lors de sa première réunion élira un bureau parmi ses membres.

6.Questions diverses

Modification des dates d'exercice :

Initialement les marchés du Zeybu ayant débuté en octobre 2014, les dates de l'exercice ont été fixés du 1er octobre au 30 septembre.

Nous adoptons de modifier ces dates comme suit : du 1er septembre au 31 août, donc l'exercice 2024-2025 sera sur 11 mois.

Calcul de la contribution solidaire

Actuellement, nous avons 3 modes de calcul entre les fournisseurs qui donne les 10% en produits, les fournisseurs qui les font en remise sur facture et un fournisseur qui donne « à la louche » sur tous les produits.

Pour simplifier, nous adoptons d'appliquer 10% sur la totalité de la vente duu marché, 8% pour le CCAS et 2% pour l'association.

Conclusion et remerciements

La présidente remercie tout particulièrement:

Nos adhérents, pour leur fidélité, leur patience lorsque nous avons des problèmes de livraisons et surtout pour leurs commandes. Sans eux, nous ne pourrions continuer.

Nos invités de passage pour l'achat des produits « dits » en solidaire. Ils soutiennent, contribuent à la pérennité de notre association et permettent surtout au CCAS de venir en aide à des familles de Claix à faible budget.

Nos producteurs qui acceptent de participer à notre action en nous offrant 10% de nos commandes pour le solidaire.

Nos bénévoles, présents au marché et ceux qui travaillent dans l'ombre. Sans leur aide, notre association LE ZEYBU ne pourrait pas continuer de vivre.

Tous nos partenaires tels que:

. **Madame Anne-Sophie CHARDON** Conseillère Départemental du Canton de Fontaine - Seyssinet.

. **Monsieur Jean-Pierre BARBIER** Président du Département.

. **Monsieur Christophe REVIL** Maire de Claix et Vice-Président Conseiller Départemental du Canton de Fontaine – Seyssinet, conseiller Communautaire, Vice-Président délégué à la gestion de l'eau, ainsi que toute son équipe.

Le CCAS ainsi que les personnes présentes pour nous aider à chaque marché. **Grand merci à Sabine et Elise** qui généreusement s'occupent de la vente du reste des produits les lendemains de marché.

La présidente remercie aussi sincèrement toute sa belle et formidable équipe pour la confiance et surtout la patience qu'elle a bien voulu lui accorder durant cet exercice.

<u>Clôture de l'Assemblée Générale:</u>

Clôture de l'assemblée générale ordinaire du 25 Novembre 2024

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme Catherine CHERRIER déclare la séance levée.

La séance est levée à 20 heures 15 minutes.

Fait à Claix le 30 décembre 2024

La secrétaire de séance — La présidente

Isabelle THIRION — Anne-Marie RONIN